

06.03.2014 - 11:20 Uhr

Mettre enfin un terme à la discrimination de la restauration - le peuple et les cantons ont à présent le dernier mot / Malgré la décision du Conseil des Etats, les chances sont bonnes pour la votation

Zurich (ots) -

L'hôtellerie-restauration suisse est l'un des secteurs économiques les plus importants de Suisse et l'une des principales vitrines de notre pays face aux touristes locaux et étrangers. Précisément à l'heure où notre pays est considéré d'un oeil critique à l'étranger, il est incompréhensible que le Conseil des Etats maintienne l'inégalité de traitement des établissements de la restauration en rejetant l'initiative populaire «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!». Cette décision affaiblit la place économique et touristique suisse.

Depuis l'introduction de la TVA en 1995, l'hôtellerie-restauration et ses clients font l'objet d'une discrimination. Le client du restaurant paie 8% de TVA tandis que le client du take-away ou du commerce de détail n'en paie que 2,5%. Il est inconcevable que la restauration et ses clients continuent d'être trois fois plus taxés que la concurrence!

La décision du Conseil des Etats de rejeter l'initiative par 24 voix contre 13 et 2 abstentions est d'autant plus choquante que l'hôtellerie-restauration

- constitue, avec ses plus de 200 000 places de travail et de formation, un secteur central de l'économie suisse
- offre des possibilités d'emploi aussi aux personnes moins bien formées en leur proposant de nombreux postes à temps partiel ou des jobs d'appoint
- est l'un des facteurs garantissant le succès du tourisme
- est liée à la Suisse. En effet, contrairement aux autres secteurs économiques, l'hôtellerie-restauration ne peut et ne veut pas, même si les conditions cadres ici sont défavorables, émigrer.

GastroSuisse, en tant que Fédération de l'hôtellerie et de la restauration, comptant environ 20 000 membres et 26 associations cantonales, est convaincue que les électrices et les électeurs suisses entendront ces arguments et décideront, aux urnes, de mettre un terme à la discrimination de la restauration.

Contact:

GastroSuisse
Hannes Jaisli, directeur suppléant
Téléphone 044 377 53 53
communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100752481> abgerufen werden.